



Reprise d'un magasin d ' optique ouvert depuis 7 ans

Par **lamargot**, le **18/11/2009** à **13:56**

Bonjour,rrnrnmon fils , opticien depuis 5 ans ,agé de 26 ans ,est sur le point de signer un compromis de vente d'un magasin d'optique ouvert depuis 7 ans : le mari est décédé en début d'année d'un cancer foudroyant , sans diplome d'optique : son épouse est obligée de vendre le fonds de ce magasin rnrnElle était soit disant pressé et maintenant celle ci le fait trainer pour obtenir un rendez vous chez son notaire alors qu'il a fait des démarches bancaires et obtenus des accords verbales par des banquiers pour cette reprise rnrnle rendez vous n'est toujours pas pris chez son notaire !rrnrnUne relation lui a conseillé de passer par un avocat d'affaire ?rrnrnPouvez vous me conseiller rnrnil ne connait pas le notaire de la vendeuse pour le joindre directement !!!!!!! rnrnmerci d'avance de vos conseils